

Réf: Dossier N° 143893

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DV TRANSPORTS ET IMMOBILIER » en abrégé  
« DV-TRANS-IMMO »

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville BAGBA 1ère  
Extension, A 10 M APRES LA CITE ENERGIE SOLAIRE., Lot 1987,  
Ilot 1991

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DV TRANSPORTS ET IMMOBILIER »

en abrégé « DV-TRANS-IMMO »

Objet : Transport de biens et de personnes, bâtiments.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Bingerville BAGBA 1ère  
Extension, A 10 M APRES LA CITE ENERGIE SOLAIRE., Lot 1987,  
Ilot 1991

Dirigeant(s) : M DOSSO VAGBEMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08917 du 29/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44585/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

